

Procès verbal du conseil municipal municipal du mardi 17 juin 2025 à 20h30

Présents : Mme Sylvie Boust, Maire, M. Nicolas Nédélec, 1^{er} Adjoint, M. Lionel Henrio, 2^{ème} Adjoint, M. Jean-Claude Guéret, M. Joseph Le Louarn, Mme Rolande Carlin, M. Eric Gouville, M. Thomas Sarrion.

Absents : M. Pierre Berghof, M. Pierre Cartailier.
Pas de pouvoir.

Secrétaire de séance : Mme Rolande Carlin

Lecture du registre des délibérations : adopté
PV du conseil municipal du 21 mai 2025 : approuvé.

DM n°1 erreur de saisie chapitre sur Budget

Vu le budget Primitif 2025 adopté le 10/04/2025.

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n°1 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

Section	Chapitre	Compte	Dépenses	Recettes
Investissement	040	203	- 4 140,00€	
Investissement	20	203	4 140,00€	

Adoptée par 8 voix POUR.

CLECT : Ajustements 2025 dus à la compétence Mobilité

Bayeux Intercom a repris la compétence Mobilité le 01/07/2021, 6 communes sont concernées par la modification de l'attribution de compensation : Bayeux, Monceaux, St Loup Hors, St Martin des Entrées, St Vigor et Vaucelles.

La compétence Mobilité est gérée par une Délégation de Service Public qui a été renouvelée au 01/01/2025 et le nouveau schéma proposé redessine 2 types de prestations :

- l'offre du Transport à la demande
- l'itinéraire de circuit n°2

1- La mise en place du TAD les mercredis et samedis pour l'intégralité des habitants de Bayeux Intercom ne justifie plus la part de TAD calculée en 2021 pour les 6 communes : transfert de 11 000€.

D'où dépenses annuelles totales à 342 475,39€ au lieu de 353 475,39€.



L'impact de 11 000€ se décompose en 7 969€ pour Bayeux, 344€ pour Monceaux, 339€ pour St Loup Hors, 442€ pour St Martin, 1 557€ pour St Vigor et 349€ pour Vaucelles.

Pour certaines communes, l'AC est versée par Bayeux Intercom à la commune (Bayeux, St Martin), pour les autres l'AC est versée par la commune à Bayeux Intercom.

L'AC pour Bayeux passe de 676 203 à 684 172,50€, pour Monceaux de 27 942€ à 27 597,70€, pour St Loup de 19 423€ à 19 084,10€, pour St Martin de 122 622€ à 123 104,20€, pour St Vigor de 107 432€ à 105 875,50€, pour Vaucelles de 15 882€ à 15 533,30€.

2- Fin du service sur la commune de Vaucelles : le circuit de passage desservant initialement la commune de Vaucelles a été modifié et allonge de 25 min le temps de trajet pour rejoindre Bayeux. Aussi la commune de Vaucelles a émis le souhait de ne plus bénéficier de ce service. Leur AC de 15 533,30€ reviendra à 5 568€ comme avant.

Evaluation des charges transférées : On passe de 11 000€ à 10 651€ (-349€ Vaucelles)
Evolution dans le temps :

- si nouvelle ligne de transport : les communes nouvelles contribueront par la variation de l'AC
- idem pour la suppression de services
- si hausse à périmètre constant : financé par Bayeux Intercom
- toute nouvelle prestation à l'échelle de Bayeux Intercom (vélo, covoiturage, auto-partage) : financé par Bayeux Intercom.

Le conseil municipal, par 8 voix POUR :

- approuve le rapport de la CLECT
- autorise le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la délibération.

Demande d'aide centre aéré

Pour une famille de la Haizerie dont l'enfant a fréquenté le centre aéré de St Vigor durant 4 journées. Facture du 6/05/2025 à 54,80€. Aide de 13,70€ votée à l'unanimité (8 voix POUR).

Affaires diverses

Terrain extension de cimetière

Selon le CAUE consulté, l'étude de sol est recommandée mais pas obligatoire.

La réflexion sur l'aménagement du cimetière peut être engagée cet été comme prévu

Un rendez-vous est prévu jeudi 17 juillet à 10h pour élaborer un plan et un dossier d'aménagement.



Réserve incendie chemin des Noires Terres

Suite au rendez-vous du 16 mai, il a été convenu que les services de Bayeux Intercom prendraient en charge les travaux de déplacement du poteau d'aspiration d'environ 1,50 m vers la réserve et de construction d'un mur de soutènement en limite de propriété.

Barrière haut du chemin du Recouvry : accord du conseil municipal d'Esquay.

Branchements eau potable rue du Bourg L'Abbé : Le président du SMAEP rencontrait le bureau d'étude lundi 16 juin. Les travaux seront réalisés avant la réfection de la rue prévue en septembre.

Logement B

Total transmis à la trésorerie des sommes dues par le locataire à la commune. 12 101,28€ au titre des indemnités d'occupation et 233,92€ en ordures ménagères. La mairie pourra récupérer les clés du logement auprès de l'huissier à partir du 30 juin. Le conseil décide de contacter l'entreprise Lemaigre pour un devis de mise en place d'une benne à déchets. Contact à prendre auprès d'une entreprise pour la réfection des murs.

L'entreprise de maçonnerie AMELINE est sollicitée par la mairie pour un diagnostic pour le puits sur l'allée Christiane Robin et pour la croix en pierre du monument au cimetière.

FREDON : la déclaration des nids de frelons asiatiques est avancée au 17 juin.

Devis SHTP pour l'enlèvement de 17 souches sur le chemin des Murailles : 3 550€. Le conseil propose de demander un devis à une entreprise qui rabote les souches.

La Rochambelle : La randonnée organisée le 14 septembre dans la commune a réuni plus d'une vingtaine de marcheuses et les organisatrices ont récolté 725€ de dons à ce jour.

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 2 novembre à la salle communale. Une animation aura lieu pendant le repas proposée par Normandie Spectacle. L'animateur, Thibault proposera de la magie close-up et du mentalisme.

Des vols de jardinières au cimetière ont été rapportés les 23 et 26 mai. La mairie a affiché une communication pour rappeler les sanctions encourues.

Fermeture mairie : Semaines 32, 33 et 34 (dernier jour d'ouverture le 1^{er} août, reprise le 26 août)

La séance est levée à 21h50.

